Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429BPLO-DE

DÉP ARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE HENVIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de Henvic s'est réuni en session ordinaire, salle de la mairie, à 18h30, sous la présidence de Madame Anne Lise JACQ, Maire de HENVIC, suivant convocation faite le 13 avril deux mille vingt-six.

Conseillers en exercice : 15 Présents : 15 Votants : 15

Etaient présents : BELLEC Valérie, BOURVEN Jean Charles, BOUSTOULER Christèle, GUYOMARC'H Daniel, IGNACIO Ivan, JACQ Anne-Lise, LEFEBVRE Françoise, LERAN Marie-Christine, LE GOFF Thomas, LE LAY Marion, LESANN Marie Agnès, MARC Xavier, MARREC SEVERE Christelle, MARTIN Denis, MENE Guy,

Absents, excusés :

Secrétaire de séance : LESANN Marie Agnès

8. Examen et vote du budget primitif du Lotissement Kerilis

Madame le Maire rappelle qu'un budget lotissement a été créé en 2023, et qu'une consultation a été lancée en 2024 en vue de sa viabilisation

• Fonctionnement	Dép :	277 770.15 €
	Rec :	277 770.15 €
• Investissement	Dép :	136 217.89 €
	Rec :	266 231.06 €

Fonctionnement :

Dépenses :

6045 études	1 000.00 €
042- 71355 variations stock	266 231.06 €
001 résultat N-1	10 539.09 €

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212900799-20260429-D20260429BPLO-DE

Recettes :

757341 Subv execptionnelles	10 539.09 €
7015 ventes de terrains aménagés	148 467.00 €
042-60315 variation stock	118 764.06 €

Investissement :

Dépenses :

040-3555 variation stock	118 764.06 €
001 résultat n-1	17 453.83 €

Recettes :

040-3555 variation de stock	266 231.06 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le budget primitif 2026 du budget annexe lotissement

Ainsi fait et délibéré le jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire, Anne-Lise JACQ

Acte rendu exécutoire

après publication du
Et dépôt en Sous Préfecture le